

L'ANIA engagée pour l'éducation et la promotion des comportements favorables à la santé et à la planète

Les entreprises alimentaires ont un rôle à jouer en matière d'éducation alimentaire. L'ANIA est convaincue que c'est une combinaison d'actions construites avec des acteurs experts dans leur domaine, issus des milieux publics et privés, qui vont permettre de changer durablement les comportements des consommateurs et d'avoir un réel impact sur leur santé et sur la planète. Pour cette raison, l'ANIA s'est entourée de spécialistes reconnus pour leur expertise pour mettre en place des actions concrètes et pragmatiques.

1- La charte alimentaire CSA visant à promouvoir une alimentation et des comportements favorables à la santé

Les entreprises de l'alimentation sont engagées depuis de nombreuses années dans des engagements volontaires visant à promouvoir une alimentation et des comportements favorables à la santé dans les programmes audiovisuels et les publicités. Les travaux des Etats généraux de l'alimentation lancés en juin 2017 par le Président de la République ont conforté l'approche dégagée dès 2009 dans la première charte signée sous l'égide du Conseil supérieur de l'audiovisuel : privilégier les engagements volontaires des acteurs de l'audiovisuel en faveur d'une alimentation saine et durable.

L'ANIA, aux côtés des acteurs de la filière audiovisiuelle, a renouvelé son engagement en janvier 2020 à travers la **Charte alimentaire 2020-2024**. Cette nouvelle charte, plus ambitieuse dans son périmètre et ses actions, est élargie aux radios, plateformes numériques et à la publicité extérieure, et prévoit une évaluation rigoureuse par le CSA des engagements contenus dans la charte. Dans le cadre de cette charte, l'ANIA s'engage à concevoir des programmes audiovisuels visant une alimentation saine et durable et des comportements favorables à la santé.

Ainsi, une nouvelle série intitulée « KID'Z EN FORME » a été créée et 5 programmes TV ont été réalisés sur les thématiques nutrition, équilibre alimentaire et activité physique :



Les Portions



L'eau



Les aliments complets



Le petit déjeuner



L'activité physique et les écrans

Ces programmes TV ont été réalisés en partenariat avec le programme <u>VIF</u>® « Vivons en Forme », programme de prévention santé dont les objectifs sont de garantir la santé et le bien-être de tous, prévenir le surpoids et l'obésité chez l'enfant, et contribuer à réduire les inégalités sociales de santé en matière d'alimentation et d'activité physique.

Aussi, et dans le cadre de ses engagements volontaires pour promouvoir une publicité plus responsable, l'ANIA a décidé d'aller plus loin que le seul volet nutritionnel afin de sensibiliser le jeune public et leurs parents à l'environnement et aux enjeux climatiques, et intégrer ainsi les demandes de la Convention Citoyenne pour le Climat. En partenariat avec <u>CITEO</u>, entreprise à mission créée pour réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers de ses clients, nous avons donc intégré dans les programmes courts le volet comportement sous l'angle « environnemental » à travers deux programmes supplémentaires, dont les thématiques sont :

Le geste de tri



Le recyclage









Cofinancé par le programme Erasmus+

de l'Union européenne

Ces programmes courts seront diffusés gratuitement à partir du 14 février sur les chaînes TV partenaires de la charte CSA et une campagne de communication sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Twitter, Facebook) viendra accompagner leur diffusion. Vous pouvez également tous les retrouver sur <u>Youtube</u>.

2- Des engagements pour améliorer les comportements pour préserver l'environnement

L'ANIA s'associe à CITEO pour sensibiliser au geste de tri, qui se simplifie en France :

La simplification du tri consiste à étendre les consignes de tri pour permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans le bac de tri. Le but : augmenter le recyclage de tous les emballages en systématisant le geste de tri et en développant le recyclage des emballages en plastique. Aujourd'hui, près de 2 Français sur 3, peuvent trier tous leurs emballages, et ce sera progressivement le cas pour tous les Français dans les prochaines années.

L'application Guide du Tri de Citeo permet de retrouver les consignes de tri géolocalisées ainsi que les astuces pour bien trier.

Guide du tri

L'ANIA et les entreprises sont mobilisées pour réduire le gaspillage alimentaire :

Avec notre partenaires TooGoodToGo et soutenus par les Ministères de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Transition Ecologique, nous avons collectivement mené une campagne nationale de sensibilisation dont le 1er acte était sur la compréhension des dates de consommation.

3- Un programme de recherche « ERASMUS + » pour sensibiliser les élèves de primaire à l'alimentation saine et durable.

Ce projet européen de trois ans piloté par l'ANIA a plusieurs objectifs :

- Proposer une analyse approfondie des meilleures pratiques en matière d'éducation alimentaire envers les enfants ;
- Améliorer la sensibilisation et les connaissances des professeurs en matière d'éducation alimentaire, de lutte contre le gaspillage alimentaire, et de promotion de l'activité physique ;
- Mettre en œuvre chez l'enfant des activités réplicables pour développer l'éducation alimentaire.



« Les 15 000 entreprises alimentaires sont investies d'une noble mission, nourrir tous les français avec des produits toujours plus sains et durables sans oublier la notion de plaisir. Les entreprises ont un rôle majeur à jouer dans l'éducation alimentaire. L'ANIA est engagée dans des actions concrètes pour sensibiliser notamment les jeunes aux notions d'équilibre alimentaire mais également de comportements favorables à la planète comme le tri des emballages ou la réduction du gaspillage. Des engagements qui font écho à tout le travail réalisé par les entreprises qui améliorent leurs recettes, leurs emballages, réduisent leur impact carbone, améliorent l'information sur leur produit grâce au numérique et s'engagent pour une communication plus responsable. C'est grâce à toutes ces actions conjointes et avec l'aide des pouvoirs publics, que le secteur agroalimentaire répond présent pour lutter efficacement contre l'obésité et participer à préserver environnement. » Jean-Philippe André, Président de l'ANIA.

A propos de l'ANIA:

L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 30 syndicats métiers et 17 associations régionales, représentatives de 15 479 entreprises alimentaires en France. L'agroalimentaire est le 1er secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 198 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 433 579 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.

Contact Presse: Benjamin Le Sant: blesant@ania.net - 06 79 88 14 34